

Où nous trouver

Nous nous situons au 29^{ème} étage du bâtiment du YMCA au 33 Petershill Drive à Glasgow. Vous devez prendre l'ascenseur pour vous rendre dans nos bureaux au 29^{ème} étage.



Nous respectons et apprécions la diversité. Nous nous engageons à procurer un service et un environnement professionnel libre de toute forme de harcèlement et de discrimination.

Nous travaillons avec tous les membres de la communauté indépendamment de leur race, religion, âge, nationalité, origine ethnique ou naturelle, sexe, orientation sexuelle ou handicap.

Scottish Induction Service, 29^{ème} étage, 33 Petershill Drive, Glasgow

G21 4QQ Tel: 0141 558 6268 Fax: 0141 558 9397, www.scottishrefugeecouncil.org.uk

L'Autorité Ecossoise des Réfugiés est une association caritative agréée immatriculée en Ecosse.

SC008639 OISC Référence: N2000100084

Service d'Orientation Écossais (SIS)
Ce que nous pouvons faire pour vous aider



Avril 2011

29^{ème} Etage

33 Petershill Drive

Glasgow, G21 4QQ

Tel: 0141 558 6268

Tel: **0800 085 6087** (appel gratuit à partir d'un poste fixe, payant à partir des téléphones portables)

Website: www.scottishrefugeecouncil.org.uk



Qui sommes nous?

Le Service d'Orientation Ecossois (Scottish Induction Service (SIS)) appartient au Scottish Refugee Council.

Nous sommes une association caritative. Nous ne dépendons ni du Gouvernement du Royaume-Uni, ni du Ministère de l'Intérieur (Home Office). Nos services sont confidentiels et indépendants.

Nous offrons des conseils et des informations concernant le processus de demande d'asile, l'accès aux structures de soutien à la demande d'asile (aide financière et logement) et nous pouvons vous aider à obtenir un soutien juridique et des soins médicaux.

Heures d'Ouverture

Lundi 9h30 -13h00 et 14h00 -16h00

Mardi 9h30 -13h00 et 14h00 -16h00

Mercredi 14h00 -16h00

Jeudi 9h30 -13h00

Vendredi 9h30 -13h00 et 14h00 -16h00

Service d'Orientation Ecosais (SIS) nous pouvons:

- Vous informer sur le processus de demande d'asile
- Vous offrir des informations et des conseils au sujet du soutien aux demandes d'asiles et du logement
- Vous offrir des conseils au sujet de vos droits et des aides auxquelles vous avez droit
- Vous fournir des explications sur les documents et formulaires importants
- Vous aider à trouver un conseiller juridique qualifié travaillant pour les demandes d'asile en Ecosse
- Nous adresser au Ministère de l'Intérieur (Home Office) en votre nom
- Vous aider à vous inscrire auprès d'un médecin Généraliste (GP) et vous fournir un plan et des instructions pour vous y rendre
- Vous aider si vous êtes victime de harcèlement d'ordre racial, religieux, sexuel, du à votre orientation sexuelle ou des violences domestiques physiques ou verbales.
- Vous mettre en contact avec d'autres agences spécialisées si nous ne pouvons pas vous aider
- Vous aider à faire une réclamation si vous n'obtenez pas l'aide à laquelle vous avez droit
- Vous donner des informations sur les réfugiés et les autres organisations et associations locales
- Vous donner des informations sur la vie au Royaume-Uni, y compris les services et avantages sociaux et les besoins généraux au quotidien

Ce que nous ne pouvons pas faire:

- Vous représenter pour votre demande d'asile
- Vous donner des conseils juridiques; mais nous pouvons vous conseiller sur vos droits et sur les implications de la loi
- Modifier les décisions prises par les autorités régionales ou par le Ministère de l'Intérieur (Home Office)

Nos services

Nous essaierons de vous aider et nous comprenons que votre situation puisse vous sembler difficile et stressante. Nous ne tolérerons toutefois aucune agression, intimidation ou attaque envers notre personnel ou notre clientèle. Si de tels comportements sont constatés nous pourrions vous interdire l'accès à nos bureaux et à nos services.

Enfants

Vos enfants sont les bienvenus dans les locaux du SIS. Amenez vos enfants avec vous à vos rendez-vous et ne les laissez surtout pas seuls chez vous.

Suggestions et plaintes

Votre opinion est importante. Veuillez remplir ce questionnaire afin de nous permettre de continuer à améliorer nos services. Vous pouvez remplir ce questionnaire anonymement si vous le souhaitez.

Si vous souhaitez faire une réclamation ou déposer une plainte, veuillez vous adresser à l'un de nos conseillers ou remplir un formulaire de plainte que vous pourrez vous procurer dans nos bureaux.

Vous pouvez également faire votre réclamation au Bureau ou au Commissaire du Service d'Immigration (OISC): <http://www.oisc.gov.uk/>